

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2013

## COMPTE-RENDU DE SEANCE

### PRESENTS :

Mmes et MM. COULOMB Pierre, PASCAL Paul, BOUTRY Marcel, INES Claude, CASTINEL Louis, GAILLARD Annette, CHATZOPOULOS Eliane, PASCAL Sandrine, AGOSTINELLI Mireille, MISTRAL Jacqueline, RAME Jean-Marie, GAIDON Jean, FABRE Claude, GIMBERT Sylvia, POLLUS Alfred, COULOMB Jean-Jacques, COLLOMBON Danièle, SOMA Jacques, LEPRETRE Patricia, MAVIEL-CAUVIN Monique.

### ABSENTS REPRESENTES :

Mme COLETTA Eliane donne procuration à M. BOURTY Marcel.  
Mme ABFELBERG Magali donne procuration à M. PASCAL Paul.  
Mme DELLAVALLE Christine donne procuration à M. CASTINEL Louis.  
Mme DEPUISSET Frédérique donne procuration à M. COULOMB Pierre.  
M. BIAVA Patrick donne procuration à Mme COLLOMBON Danièle.

### ABSENTS NON REPRESENTES :

M. ZOTIAN André  
Mme BUFFA Laetitia.



Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 25 novembre 2013.

Le Procès-verbal est adopté à la majorité. (Les élus de l'opposition refusent de prendre part au vote, M. RAME s'abstient).



### DELIBERATION N° 1 : MOTION POUR LE RETRAIT DE LA REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

**CONSIDERANT** que la réforme des rythmes scolaires est un transfert de charges et de responsabilités de l'Etat vers les collectivités, qu'elle n'est pas réaliste au regard des problématiques des petites communes et entraîne une aggravation de l'inégalité entre les territoires, la conséquente baisse des dotations communales de la part de toutes les institutions habituellement partenaires financiers et que le financement proposé par l'Etat pour 2014 ne couvrira que très partiellement les nouveaux frais engendrés.

Le Conseil Municipal de Saint-Zacharie, à l'unanimité, demande solennellement le retrait de cette réforme.

### DELIBERATION N° 2 : AIDE POUR VOYAGES LINGUISTIQUES ET AUTRES DES COLLEGIENS DU COLLEGE DES 16 FONTAINES

Le collège des 16 fontaines a saisi la commune pour obtenir une aide afin de réduire les frais incombant aux parents des élèves partant en Espagne et séjour ski au Seignus d'Allos.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'octroyer aux familles pour chaque voyage une aide équivalente à 15 % des frais à la charge des parents, soit un total de :

- 1.012 € pour le voyage en Espagne (22 x 46 €).
- 1.000 € pour le séjour ski au Seignus d'Allos (25 x 40 €).

Le montant sera directement attribué aux familles sur présentation d'un justificatif du collège.  
La dépense sera prévue au compte 6713 du Budget Primitif Communal 2014.

### **DELIBERATION N° 3 : COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS D'AUBAGNE ET DE L'ETOILE ET DU SERVICE ASSAINISSEMENT POUR L'ANNEE 2012**

Le Conseil Municipal prend acte de la communication du rapport d'activité 2012 de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et du service assainissement.

### **DELIBERATION N° 4 : DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2014**

M. le Préfet du Var par courrier reçu en Mairie le 26 novembre 2013 fait appel à projets dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2014.

Compte tenu de la destination finale de l'acquisition des parcelles C1108 et C1109 appartenant à la Hoirie ARTUPHEL (extension de l'école maternelle, crèche), une dotation au titre de la DETR pourrait éventuellement être accordée.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide à l'unanimité de :

- Solliciter une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour l'acquisition des parcelles C1108 et C1109.

